

AVIS D'ACCRÉDITATION RELATIFS AUX FORMATIONS DU 1^{er} et DU 2^e CYCLE

Université de technologie de Troyes - UTT

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 23/10/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Séverine Leidwanger, co-présidente

Christophe Godowski, co-président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent document présente les avis formulés par le comité d'experts pour chaque formation du 1^{er} et du 2^e cycle proposée par l'université de technologie de Troyes – UTT en vue de l'accréditation de ses formations durant le prochain quinquennal 2024-2028.

Ces avis font suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues dans le dossier d'accréditation et dans les fiches-projets fournis par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées dans ceux-ci aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan de formation.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université de technologie de Troyes – UTT a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts du 1^{er} cycle était présidé par Madame Séverine Leidwanger, maître de conférences en mathématiques à l'université Paris Cité. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Samuel Maveyraud, professeur des universités en économie à l'université de Bordeaux.

Le comité d'experts du 2^e cycle était présidé par Monsieur Christophe Godowski, professeur des universités en sciences de gestion à l'université de Limoges. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Bénédicte Sturbois, professeure des universités en biologie à l'université d'Evry Val d'Essonne.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1^{er} cycle :

Mme Cécile Chabas-Laquière, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles au CNAM ;
M. Philippe Germain, maître de conférences en STAPS à l'université d'Orléans ;
Mme Caroline Ladage, professeure des universités en sciences de l'éducation à Aix-Marseille Université ;
M. Aurélien Lamy, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Caen ;
M. Frédéric Lemaître, professeur des universités en chimie à Sorbonne université ;
M. Ion Octavian Pop, maître de conférences en génie civil à l'université de Limoges ;
Mme Emmanuelle Poulain-Gautret, maître de conférences en lettres françaises à l'université de Lille ;
Mme Amal Qobaa, étudiante en microbiologie à l'université de Montpellier ;
Mme Cécile Raillard, maître de conférences en chimie à l'université de Nantes ;
Mme Michèle Reisdorf-Cren, maître de conférences en physiologie à l'université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines ;
Mme Valérie Roger-Leroi, professeure des universités en sciences odontologiques à l'université de Clermont Auvergne ;
Mme Sophie Vidaud, chargée de mission titres et diplômes, UIMM ;
M. Marc Villa, professeur agrégé en génie civil à l'université de Toulouse III-Paul Sabatier.

Pour le comité du 2^e cycle :

Mme Christelle Despas, maître de conférences en chimie à l'université de Lorraine ;
Mme Florence Fix, professeure des universités en lettres modernes à l'université de Rouen ;
Mme Laurence Gareil-Sutter, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Sorbonne Paris Nord ;
M. Philippe Garrigue, maître de conférences en sciences pharmaceutiques à Aix-Marseille Université ;
M. Patrick Girard, professeur des universités en informatique à l'université de Poitiers ;
M. Marc Langenbach, maître de conférences en géographie à l'université Grenoble Alpes ;
Mme Françoise Simon, professeure des universités en sciences de gestion à l'université Haute-Alsace.

M. Pierre-Yves Gilles, conseiller scientifique et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Les comités d'experts du Hcéres ont bien pris connaissance du dossier d'accréditation de l'Université de Technologie de Troyes dans lequel sont développés de manière exhaustive les éléments relevant des quatre domaines concernant l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle : la politique et la caractérisation de l'offre de formation ; la qualité pédagogique des formations ; l'attractivité, la performance et la pertinence des formations et, enfin le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation.

Le projet déposé en vue de l'accréditation, qui s'inscrit dans la dynamique de la construction de l'EUT+, atteste de la prise en compte des recommandations formulées par le Hcéres au moment du bilan. De façon générale, les réponses sont précises et les mesures concrètes.

Au-delà des éléments apportés pour chacune des formations de licence professionnelle et de master dans les fiches-projets et qui ont permis de formuler les avis d'accréditation suivants, les évolutions prévues pour une meilleure articulation des masters avec les formations d'ingénieur et le renforcement du partenariat au sein de l'association du site champardennais sont des perspectives que le comité salue et recommande de suivre dans une démarche d'amélioration continue.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
STS	STS	LP	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux		Favorable avec recommandations <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à suivre l'attractivité de la formation ; - Veiller à suivre l'insertion professionnelle des étudiants.
STS	STS	LP	Sécurité des biens et des personnes		Favorable

Formations du 2^e cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
STS	STS	M	Ingénierie de conception	Université de Reims Champagne-Ardenne	Favorable
STS	STS	M	Ingénierie des systèmes complexes		Favorable
STS	STS	M	Physique appliquée et ingénierie physique	Université de Reims Champagne-Ardenne	Favorable avec recommandation : - Veiller à l'attractivité et au pilotage de la formation.
STS	STS	M	Risques et environnement		Favorable

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

